

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

**Ministère de la mer**

---

**Direction des affaires maritimes**

**Décision du 27 janvier 2022**  
**relative à la composition du Comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2022**

NOR : MERT2202994S  
*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le directeur des affaires maritimes,**

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime, les professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur, les enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur et les personnalités qualifiées dont les noms suivent sont désignés pour participer aux réunions du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2021.

Présidence, cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime :

M. PERCELAY Luc, président ;

M. GABRIEL Gilbert, vice-président machine ;

M. LABILLE Léon, vice-président pont.

Professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur :

Mme ABALLEA Mari ;  
M. BERNABEN Jean-Pierre ;  
M. BOUILLON Jean-Frédéric ;  
M. CHEDMAIL Clément ;  
M. DUPONT Benoît ;  
M. GABORIAU Jérôme ;  
M. GARRET Philippe ;  
M. HERMITTE Jean-Paul ;  
M. LOISON Erwan ;  
M. PEN Stéphane ;  
Mme RIAND Jacqueline ;  
Mme TOSTIVINT Sophie.

Enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur :

M. BERTRAND Patrick ;  
M. CECCALDI Michel ;  
M. CHAUFFAILLE Franck ;  
Mme DUPREY Christine ;  
M. FOUCHARD Jérôme ;  
M. GESSOT Georges ;  
M. GROISARD Dominique ;  
M. GROISARD Thibault ;  
Mme LIVET Christine ;  
M. MOSSER Thibaud ;  
M. RABILLER Yvan ;  
M. SOMMERFELD Franck ;  
M. VINET Antoine.

Personnalités qualifiées :

M. ALVAREZ Simon ;  
M. BEGIN Marc ;  
M. BERTOLA Philippe ;  
M. CHIFFOLLEAU Pierre ;  
M. DEMOULIN Pierrick ;  
M. EL KETTAB Mustapha ;  
M. GIESE Alain ;  
M. LALANNE Jacques ;  
M. MATHIEU Frédéric ;  
Mme NARCY Annaïg ;  
M. PAPIN Charles ;  
M. PELTIER Christian ;  
M. PERROT Dominique ;  
M. PIN Charles ;  
M. ROSSIGNOL Thierry ;  
M. RUGGIERI Pierre ;  
M. VASSAL Philippe.

## **Article 2**

Le Comité national de sélection des sujets peut se constituer en groupes de travail selon la nature et la spécificité des sujets à sélectionner. Il est réuni à Nantes dans les conditions fixées par une note de l'Inspecteur général de l'enseignement maritime relative à l'organisation des travaux du comité.

## **Article 3**

Le directeur des affaires maritimes est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la mer.

Fait le 27 janvier 2022

Pour le directeur et par délégation :  
Le sous-directeur des gens de mer,

Y. LE NOZAHIC